

Bilan des 4 années de notre mandat



Intervenante : Christine Laplace



Le SANEER présent dans toutes les instances et réunions ayant pour objet les IPCSR et DPCSR.



Depuis le 12 décembre 2014, le SANEER a participé à :

- 40 réunions avec la DRH
- 42 réunions avec la DSR
- 5 audiences à l'Assemblée Nationale
- 1 audience au Sénat
- 4 présentations du PLF
- 4 réunions du CSER depuis son installation le 25 janvier 2017



Les principaux sujets RH portés par le SANEER ayant abouti sont :

- La mise en place du RIFSEEP pour les corps des IPCSR et DPCSR
- L'aboutissement de la revalorisation de l'IFSE Île-de-France
- L'aboutissement du décret modifiant le statut particulier
- L'adoption de la Charte de gestion
- Le SANEER, seul syndicat des IPCSR et DPCSR signataire du protocole « parité diversité » du ministère de l'Intérieur.



Le SANEER oeuvre toujours avec la DRH, notamment pour :

- La revalorisation du CIA
- La clause de revoyure de l'IFSE
- La NBI des DPCSR et IPCSR



Avec la DSR, le SANEER a contribué à :

- La refonte de la note aggression
- La mise en place de l'audit quinquennal
- La Charte de l'accompagnateur
- La formation initiale moto à l'INSERR et le niveau supérieur moto



Pour autant, le SANEER travaille toujours sur :

- La diversification des missions : missions de contrôle
- La réforme de l'examen moto
- La réforme de la procédure d'évaluation du permis B



Le SANEER travaille aussi dans le cadre d'instances plus généralistes et a participé à :

- 4 comités techniques ministériels (CTM)
- 4 CHSCT des DDI



Les IPCSR ont été représentés par le SANEER dans :

- 15 pré-CAPN
- 20 CAPN (dont 4 en formation disciplinaire)

Ce qui a permis la mutation de 353 agents dont 9 sur des postes SR lors de la dernière CAPN, 103 détachements sortants, 19 réintégrations et 21 intégrations (postiers) ainsi que 11 détachements entrants.



Les CAPN ont statué sur :

- 79 promotions d'IPCSR de 3ème en 2ème classe
- 90 promotions d'IPCSR de 2ème en 1ère classe



Le SANEER a représenté les DPCSR dans :

- 10 pré-CAPN
- 11 CAPN (dont une CAP en formation disciplinaire)

Ce qui a permis la mutation de 35 agents dont 1 sur un poste SR lors de la dernière CAPN, 7 détachements sortants et 1 réintégration.

Ces CAPN ont statué sur :

- 12 promotions au grade de DPCSR
- 8 promotions au grade de DPPCSR



Le SANEER a également rédigé de nombreux courriers pour faire entendre vos positions : 35 courriers de portée nationale



Le Bureau national du SANEER apporte aussi son aide à vos délégués départementaux en participant à la rédaction de courriers à portée locale ou en se déplaçant pour animer les réunions d'information syndicale ou encore pour participer à des réunions avec votre hiérarchie en cas de difficultés particulières.



Le SANEER est présent auprès de l'UNSA-FASMI ou de l'UNSA Fonction publique pour représenter les fonctionnaires au sein de diverses instances et groupes de travail :

- DGAFP (groupe de travail sur les frais de déplacement)
- SPM (CT et CHSCT des DDI : transfert budgétaire des agents SR, circulaire agression, etc ...)
- FIPHFP

Soit 102 réunions durant cette mandature.



Mais surtout, le site de l'UNSA-SANEER est la source d'information des IPCSR et DPCSR avec plus de 820 actualités ces 4 dernières années et 34 éditos.